

Mars 2017

La Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême a saisi le Conseil de Développement en octobre 2016 pour recueillir son avis sur le PADD du PLUI-HD conformément à la loi de 2015.

### Les constats :

Les constats issus du diagnostic de territoire mettent en évidence de nombreux contrastes sur cette nouvelle Agglomération à 38 communes, avec des potentiels à développer dans le cadre d'une coopération renforcée entre les collectivités, les acteurs et les habitants.

### Avis sur la version du PADD de janvier 2017

- Une version du PADD transmise en janvier 2017 qui comporte de nombreuses propositions
- Un diagnostic complet et clair

### Les interrogations :

- La lisibilité : Un document trop dense, peu accessible et compréhensible pour les citoyens
- Des difficultés à percevoir les priorités du projet de PADD notamment sur les deux thématiques phares : déplacement-mobilités et habitat
- Une faiblesse globale des leviers proposés, leviers qui devraient être associés aux objectifs et assortis d'un calendrier de mise en œuvre :

par exemple l'habitat : l'urbanisation est limitée à 50 % - par rapport aux 10 dernières années - mais ne doit-on pas faire moins ?

- Un PADD qui devrait être l'échelle des 38 communes
- Des interrogations sur les « 3 ambitions proposées » notamment l'ambition 6. Il nous semble que l'ambition de cohésion sociale devrait être plus approfondie à la fois sur le plan des thématiques impactées que sur le territoire concerné. Quelle vision transversale de la mixité sociale ?

### Les manques :

- Peu d'expressions sur la volonté de coopérations et de partenariats entre acteurs et institutions sur le territoire
- Le rôle de la centralité et l'équilibre des territoires
- La mixité sociale : quelle application de la loi Solidarités et Renouvellement Urbains, Quelle politique de peuplement ? pas de référence aux quartiers d'habitat sensibles
- Pourquoi ne pas avoir lancé le plan Climat Air Énergie Territorial en même temps que le PLUI-HD ?
- Certains thèmes et /ou publics sont peu ou pas traités :
  - La jeunesse – les étudiants – l'économie de la connaissance
  - La politique liée aux activités et surfaces commerciales
  - Le patrimoine, le tourisme
  - Les gens du voyage (aire d'accueil de grands passages, habitat ...)
  - La RN 141 – accès par l'ouest de la gare, accès centre-ville

Retrouvez l'intégralité de l'avis du Conseil De Développement sur [www.codevgrandangouleme.fr](http://www.codevgrandangouleme.fr)

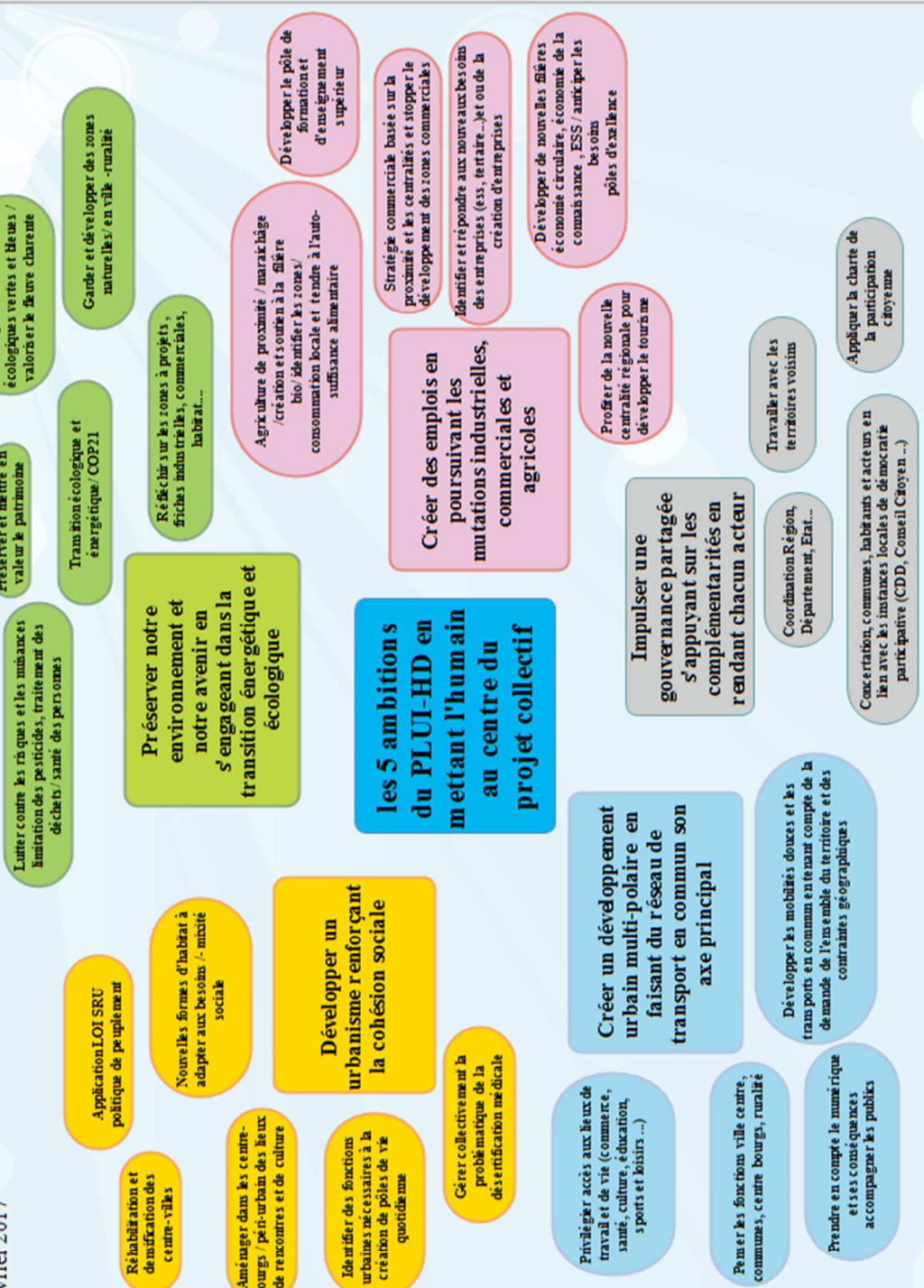


Mars 2017

**Les propositions**

GP PLUI-HD- Conseil De Développement - Propositions février 2017

- Valeurs et principes**
- L'humain au centre du projet
  - Approche globale et transversale qui s'appuie sur les richesses et sur les complémentarités des territoires
  - Solidarité, responsabilité et coopération entre toutes les communes et les habitants et acteurs du PLUI - HD
  - Egalité et équité pour tous et pour toutes les communes
  - Cohérence et réalisme
  - Vision prospective
  - Susciter et accompagner les changements de comportements collectifs et individuel
  - Gouvernance concertée avec les acteurs et les habitants
  - Donner envie, faire rêver, mobiliser



**Attractivité interne et externe**

